

DECLARATION DE REPLI, DE RENONCEMENT (sauf nouveaux en vrac*), DE DECLASSEMENT OU DE PERTE

Opérateur :

Nom :

N°EVV(CVI) OU SIRET :

Fait le :

à

Signature du demandeur :

Cadre réservé à l'OC

Date de réception par l'OC :

Date de réalisation du repli, du renoncement ou du déclassement	Désignation du produit (appellation, couleur, préciser climat, 1 ^{er} cru, mention valorisante comme un lieu-dit ...) revendiqué sur la DREV	Désignation du produit (appellation, couleur, préciser climat, 1 ^{er} cru...) de repli, de renoncement ou vin de France en cas de déclassement ou perte	Millésime	Volume en hl	Etat du produit (vrac ou conditionné)	Cadre réservé à l'OC Date de la saisie et initiales du salarié

Imprimé de déclaration à transmettre à l'OC dans les délais du cahier des charges de l'appellation concernée.

Observations : on considère qu'il y a repli dès lors que le produit va dépendre, par l'acte de repli, d'un autre cahier des charges.

Distillation : fournir le document de la distillerie

***Document spécifique pour les nouveaux ou primeurs en vrac**

A renvoyer à SIQOCERT :

210 Boulevard Vermorel – CS70260 – 69659 Villefranche sur Saône CEDEX

Tel. 04.74.02.22.60 Fax. 04.74.02.22.69 E-mail : siqocert@siqocert.fr